



FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT MIEUX VIVRE EN VILLE

LE FEDERATEUR : M. Gérard Wolf



Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'Institut National d'Agronomie, Gérard Wolf intègre le corps préfectoral en 1981, au sein duquel il occupe plusieurs postes territoriaux et en cabinets ministériels (notamment auprès de Pierre Joxe et Edgar Pisani), avant de devenir directeur de cabinet du président d'EDF en 1998. Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein du groupe, il en devient vice-président chargé des opérations et du développement internationaux, entre 2008 et 2013. Il est aujourd'hui président de Brics Access, et préside la task-force ville durable du Medef International.

Des défis croissants et des marchés en pleine expansion

Toutes les régions du monde sont, et seront confrontées de façon croissante, aux défis de l'urbanisation et de son impact sur l'environnement et la qualité de vie des populations. Bien qu'elles n'occupent que 3 % de la surface du globe, les villes consomment 75 % de l'énergie produite, génèrent 60 % des gaz à effet de serre et consomment les deux tiers des ressources en eau de la planète. L'Organisation des Nations unies estime que la Terre accueillera près d'1,5 milliard d'urbains supplémentaires à l'horizon 2030, cette explosion touchant avant tout les villes du Sud. Alors que trois villes au monde dépassaient les dix millions d'habitants en 1975 (Tokyo, New York, Mexico), elles sont 28 aujourd'hui, essentiellement situées dans des

grands pays émergents ou en développement. Près de la moitié de l'espace urbain conquis d'ici à 2030 se situera en Inde et en Chine.

Portés par la croissance démographique et urbaine, par les efforts d'un nombre croissant d'États en faveur du développement durable et demain par une libéralisation accrue du commerce de biens environnementaux, les échanges internationaux dans le domaine de la ville durable sont appelés à croître de plus de 30% d'ici 2022. Aussi, au regard des perspectives commerciales mondiales et des avantages comparatifs des entreprises françaises de la filière, ce champ constitue-t-il un secteur stratégique pour le commerce extérieur français.

L'excellence française portée par Vivapolis

La France dispose en effet d'une offre d'excellence dans chacun des secteurs de la ville durable, portée par des entreprises de toutes tailles, dont des champions internationaux. C'est notamment le cas dans les secteurs de l'eau-assainissement, de la construction, des transports et de l'énergie. Une

vingtaine de pôles de compétitivité sont par ailleurs actifs dans les secteurs du développement urbain. En 2015, avec plus de 40 000 entreprises françaises exportatrices, la famille *Mieux vivre en ville* a totalisé un excédent commercial de 2,2 milliards d'euros.



FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT MIEUX VIVRE EN VILLE

L'action du fédérateur autour de quelques projets menés dans le cadre de Vivapolis

Vivapolis organise fréquemment des rencontres entre les entreprises de son réseau et des délégations étrangères de responsables publics locaux, afin de présenter l'offre française aux délégations et de faciliter l'accès auprès des décideurs pour les entreprises. Ont été ainsi accueillies début 2016 à Paris une délégation indonésienne dans le cadre du récent FASEP éco-quartiers, une délégation chinoise dans le cadre du projet d'éco-cité de Wuhan et une délégation indienne dans le cadre du programme d'investissement indien *Smart Cities*.

Vivapolis est par ailleurs étroitement associé à l'agenda de Business France pour promouvoir l'offre française lors de grands événements internationaux. Ces occasions permettent de coupler la présentation de la ville durable portée par Vivapolis auprès des décideurs et le savoir-faire opérationnel qui y correspond.

Projet d'éco-cité franco-chinoise de Wuhan, Chine – Lancé par Mme Martine Aubry (représentante spéciale du Ministre des Affaires étrangères en Chine), ce projet s'inscrit dans le cadre d'un accord signé en 2007 entre les ministères français du Logement et de

l'Écologie et le ministère du Logement et du Développement urbain et rural chinois, puis d'une lettre d'intention signée en présence des deux chefs d'Etat en 2014. Vivapolis contribue au pilotage du projet et à la mobilisation des entreprises. Un éco-référentiel ambitieux réalisé par un groupement d'entreprises françaises mené par Arep, sur financement FEXTE, a été remis aux autorités chinoises en décembre 2015.

Ville de Campeche, Mexique – Suivant le souhait du Conseil stratégique franco-mexicain d'identifier une ville susceptible de faire l'objet de projets pilotes de coopération franco-mexicaine en matière de développement urbain durable, la Présidence mexicaine a désigné en 2014 la ville de Campeche, avec l'ambition d'en faire un modèle de développement urbain durable, harmonieux, équilibré et inclusif. Plusieurs pistes de coopération ont été dégagées (gestion des ressources, mobilité, planification urbaine...), en concertation avec les autorités fédérales et locales ainsi que les entreprises françaises présentes au Mexique. L'identification d'un premier projet pilote est prévue courant 2016.

POINT DE CONTACT

au Ministère des affaires étrangères et du développement international

Direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme

laura.cohat@diplomatie.gouv.fr